

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de GRAMAT
46500 (LOT)

SÉANCE PUBLIQUE
DU MERCREDI 26 MARS 2025
À 18 h

Délibération 2025 / 37
(28^e délibération de la séance)

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
Municipaux en
Exercice : 27
Présents : 16
Votants : 20

Date de l'envoi et de
la publication de la
convocation
19/03/2025

Date de publication
du procès-verbal de
la séance :
28/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 26 mars à 18 h.

Le Conseil Municipal de la Commune de Gramat, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Gramat, sous la présidence de M. Michel SYLVESTRE, en session ordinaire.

Formant la majorité des membres en exercice,

Étaient présents : SYLVESTRE Michel, RUAUD Maria de Fatima, DELEUZE Christian, MICHAUX Martine, PUECH Roland, ROUQUIE Vincent, GARRIGUES Françoise, POIRRIER Michelle, COQUEAU Stéphane, LAVERGNE Frédéric, BORIS Yvette, BRAMOND Philippe, CHAVET-JABOT Francis, ALIBERT Sylvie, BALLARIN Lydia, PELIGRY Alain.

Absents représentés : BACH Hélène (donne pouvoir à POIRRIER Michelle), GARBE Daniel (donne pouvoir à DELEUZE Christian), ELIAS Marie-José (donne pouvoir à GARRIGUES Françoise), GROUGEARD Michel (donne pouvoir à ROUQUIE Vincent).

Absents excusés : SERMET Jean-Claude.

Absents : MAIGNE Solange, MAZEYRAC Pierrick, THEPAULT Pascale, MIAGKOFF-LAFEUILLE Benoît, CASTAGNE Yoan, VERTES Alain.

Secrétaire de Séance : CHAVET-JABOT Francis.

OBJET : TARIFICATION EXCEPTIONNELLE DE LA LOCATION DU MINIBUS.

Le gymnase de Gramat étant actuellement en travaux, les associations utilisatrices ont dû trouver d'autres lieux pour leurs activités sportives. Afin de réduire les frais de déplacements engendrés, les associations « gymnast club gramatois » et « JSG handball » ont sollicité Monsieur le Maire afin de bénéficier d'un tarif exceptionnel pour la location du minibus communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ADOPTE** les tarifs de location du minibus suivants applicables aux associations « gymnast club gramatois » et « JSG handball » ;

Minibus (tarif par prestation journalière / frais de carburant à la charge de l'emprunteur) :	
Association « gymnast club Gramatois » et « JSG handball »	10,00 €
Caution pour le véhicule :	500,00 €
Caution pour la propreté :	70,00 €

- **PRECISE** que ces tarifs seront appliqués à compter du 28 mars 2025 et jusqu'à la fin des travaux du gymnase communal ou dès lors que ces associations pourront y reprendre leurs activités.

AR Prefecture

046-214601288-20250327-2025_37-DE

Reçu le 27/03/2025

Publié le 27/03/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Francis CHAVET-JABOT.

Le Maire,



Michel SYLVESTRE.